

Conditions Générales de Vente Applicables aux Prestations réalisées en Atelier et sur Chantier Client

Généralités

Les commandes adressées à Hydrochem seront soumises aux présentes Conditions Générales de Vente qui prévalent sur tout autre document et sont réputées acceptées par le Client.

Dans tout le document, par « Prestation » on entend toute opération de traitement chimique, rinçage, filtration, effectuée par le personnel HYDROCHEM en nos Ateliers ou en chantier sur Site Client.

Conditions générales de Vente

1. **Entrée en vigueur**
La Commande issue d'une Offre émise par HYDROCHEM entrera en vigueur à réception par le Client de l'Accusé de Réception de Commande, éventuellement annoté et/ou corrigé, signé par HYDROCHEM.
2. **Délai de Livraison de la Prestation**
Le délai consigné sur l'Accusé de réception de Commande correspond au délai de mise à la disposition du Client des matériels après réalisation de la Prestation.
Atelier : Il ne prend pas en compte les délais de transport (Cf. Incoterms).
3. **Expédition**
Atelier : L'ensemble des Prestations effectuées en nos ateliers s'entend « Ex Works » au sens des Incoterms 2012, incluant le chargement par nos soins.
Sont donc exclus de notre Prestation les coûts de transport et d'assurance associée des matériels objets de la Commande.
4. **Retard - Pénalités**
Les présentes Conditions Générales de Vente ne prévoient pas l'application de pénalités de retard.
5. **Transfert de risque**
Atelier : Le transfert de risque entre HYDROCHEM et le Client intervient dès l'expédition des matériels, telle que définie au §2. Ci-dessus.
Chantier : Le transfert de risque entre HYDROCHEM et le Client intervient à la signature par le Client du Procès-Verbal de Réception de Travaux de l'équipement objet de la Prestation.
6. **Délai d'enlèvement**
Atelier : Le Client dispose d'un délai de 72 heures pour procéder à l'enlèvement des matériels à l'issue de la Prestation d'HYDROCHEM.
En cas d'immobilisation prolongée (supérieure à 2 semaines) des matériels sur le site HYDROCHEM après traitement, HYDROCHEM se réserve le droit de facturer au Client des coûts de stockage & d'immobilisation.
Le coût de stockage est de **150 €/m²/semaine**.
7. **Garantie**
HYDROCHEM garantit l'exécution des Prestations conformément à notre Proposition Technique.
En cas de non-conformité avérée, HYDROCHEM s'engage exclusivement à effectuer à nouveau la partie des Prestations donnant lieu à une réclamation.
8. **Prix**
Tous les prix mentionnés dans l'ensemble des documents HYDROCHEM sont exprimés en Euros (€), Hors Taxes.
Ils sont fermes pour la durée de validité stipulée dans l'Offre objet de la Commande, révisables au-delà.
9. **Facturation**
La facturation de la prestation sera établie simultanément à la livraison, telle que définie au §2. ci-dessus de nos CGV, des matériels objets de la Prestation.
Atelier : En cas de Commande s'étalant sur une durée supérieure à un mois, une facturation partielle sera établie mensuellement sur la base du récapitulatif des Bordereaux de Livraisons délivrés durant la période considérée.
Chantier : En cas de Commande s'étalant sur une durée supérieure à un mois, et sauf si un échancier de paiement a été établi, une facturation partielle sera établie mensuellement sur la base du récapitulatif des Procès-Verbaux de Réception signés par le Client durant la période considérée.
10. **Minimum de facturation**
Un minimum de facturation de **185 €** est applicable à toute prestation réalisée par HYDROCHEM.
11. **Règlement**
Tous les règlements seront effectués par virement bancaire conformément aux dispositions de la Loi de Modernisation de l'Economie du 4 Août 2008.
12. **Retard de paiement**
En cas de retard de paiement supérieur à 30 jours calendaires, des intérêts de retard seront automatiquement dus par le Client, conformément à l'Article L441-6 du Code de Commerce Ed 2013.
Le taux de ces intérêts est le Taux légal majoré de cinq (5) points.
13. **Limites de responsabilité**
Sauf en cas de décès, blessure, acte de malveillance du personnel HYDROCHEM, la responsabilité d'HYDROCHEM est strictement limitée aux obligations définies par la Commande.
En cas de dommage causé du fait d'HYDROCHEM à un équipement confié par un Client dans le cadre d'une Commande, la responsabilité d'Hydrochem sera limitée au Montant du Poste de la Commande correspondant à cet équipement.
Hydrochem ne pourra en aucune circonstance être tenu d'indemniser les pertes d'exploitation, de production, et plus généralement les pertes ou les dommages immatériels ou indirects subis par le Client ou des Tiers.

Sauf en cas de décès, blessure, acte de malveillance du personnel HYDROCHEM, la responsabilité totale d'Hydrochem est limitée, toutes causes et tous dommages confondus, au Montant de la Commande.
14. **Assurance**
HYDROCHEM est assuré en responsabilité civile auprès de la compagnie AXA.
N° Police : 42 17 33 69 04
15. **Force majeure**
Si l'exécution du Contrat est empêchée, restreinte ou retardée par un événement de Force Majeure, la partie dont l'obligation est empêchée, restreinte ou retardée, sera exonérée de toute responsabilité due au dit empêchement, restriction ou retard. Les délais dont elle dispose pour s'exécuter (y compris la Date de livraison) seront prorogés en considérant les conséquences de l'événement de Force Majeure sur l'exécution de son obligation.

L'événement de Force Majeure est défini comme étant tout fait empêchant l'exécution totale ou partielle du Contrat, qui ne peut pas être surmonté malgré les diligences raisonnables de la partie concernée, de ses préposés, sous-traitants et fournisseurs. Seront considérés comme des cas de Force Majeure, sans que cette liste soit limitative, les événements suivants : catastrophes naturelles, conflits sociaux, pénurie ou retard d'approvisionnements non prévisibles de matières premières ou de biens d'équipements, incendies, explosion, action ou omission des Services ou Pouvoirs publics, grèves.
16. **Arbitrage**
En cas de litige non résolu à l'amiable dans un délai de six mois à réception des Prestations, le tribunal compétent sera le tribunal de Commerce de Romans sur Isère (Drôme).